

Janvier 2018



BULLETIN MUNICIPAL DE NAVÈS  
n°72

# ÉCHO

de Bel Air



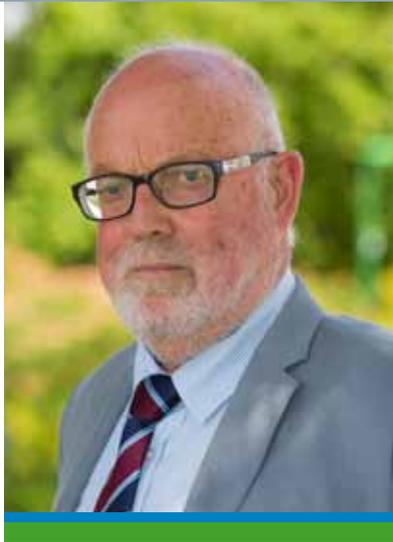
**50** ans  
de succès

▼ Pétanque  
1967 - 2017

**E**n 2017 à notre école a été nommée Elodie Pauthé qui fait équipe avec Aurore Avizou pour s'occuper des CP-CE1. Bienvenue à toutes les deux dans l'équipe pédagogique de notre école.

Je leur souhaite une pleine réussite dans leur poste. Avec Jean-Baptiste Gueguen et Elodie Pauthé ce sont deux enseignants qui reviennent dans l'école de leur enfance, cela prouve que le niveau d'enseignement était de qualité et l'est encore de nos jours grâce à la motivation et à l'implication de tout le monde.

Une enquête publique va débiter en janvier concernant le chemin de Puech Bertou «la bosse de Galeys» VC20 pour son déclassement dans le domaine privé, une partie restant à la commune et l'autre partie étant vendue aux riverains. Cette démarche fait suite à une plainte auprès de la sécurité routière par un usager. Ce chemin de transit a des itinéraires de substitution par la Bronde ou par le CD50 Viviers Saix. La commune n'ayant pas les moyens financiers (154197€) d'assumer l'entretien de cette voie créée au remembrement pour des fins agricoles. La circulation devenue intense à cause de l'urbanisation voisine a détérioré l'ensemble de la structure de la voie rendant le chemin très dangereux. Donc en accord avec les services de l'état, le conseil municipal a décidé dans un premier temps de mettre un panneau «sens interdit sauf riverains». Devant l'indiscipline de certains usagers, il a été décidé de fermer totalement la partie la plus dangereuse et abrupte et de la rétrocéder aux propriétaires



voisins. Ces mesures sont prises pour dégager toute responsabilité de la commune en cas d'accident grave.

Lors du conseil d'école du 15 décembre 2017 il a été décidé de revenir à la semaine

des 4 jours. Je tiens à remercier avant tout l'ensemble des intervenants qu'ils soient rémunérés ou bénévoles pour le savoir faire qu'ils ont transmis aux enfants. Cette décision résulte d'un sondage fait à l'école et pour la mairie du fait de la suppression de l'aide de l'Etat.

En ce début d'année nous consacrons la une de notre journal au pétanq'club qui fête ses 50 ans. Bravo aux joueurs pour l'ensemble des résultats obtenus surtout cette année 2017, avec plusieurs titres de champions. Merci à son président Serge Besombes en place depuis 41 ans et à toute son équipe pour l'animation qu'ils créent tout le long de l'année sur notre place. Grâce à la pétanque Navès est connu régionnalement. Navès ne manque pas d'animations grâce à l'ensemble des associations, rando, badminton, danses, fête locale et fête ponctuelle et chasse. Il y en a pour tout le monde grâce à une poignée de bénévoles qui méritent d'être aidés et respectés pour que perdure cette chaude ambiance.

La mairie continuera à vous aider avec des moyens de plus en plus difficiles à trouver mais indispensables pour notre vie associative et pour la joie de se retrouver.

**Marc Cousinié**  
Maire de Navès

*Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2018 qu'elle vous apporte santé, bonheur et prospérité.*

## ▼ Activités périscolaires

# Fin de la semaine de quatre jours et demi

Lors du dernier conseil d'école qui s'est déroulé le 15 décembre, il a été décidé à l'unanimité de revenir à la semaine des quatre jours d'école.

Au préalable, un sondage auprès des familles avait été effectué et c'est à une écrasante majorité (90%) que cette décision a été prise.

Dès la rentrée 2018, élèves et enseignants reprendront le chemin de l'école les lundi, mardi, jeudi et vendredi, les horaires restant à définir en collaboration entre enseignants et la mairie, la décision finale appartenant au Maire.

La conséquence de cette décision est qu'il a également été décidé la fin des activités périscolaires, leur coût, 16 € par semaine et par enfant, devenant trop onéreux pour les familles. Cette hausse faisant suite à la suppression des aides d'état, la municipalité ne pouvait sup-



Les activités périscolaires, comme ici avec l'élevage de poules en 2016, ne seront pas reconduites l'an prochain.

porter seule un tel investissement.

Dommage !!! Car nous avons réussi à mettre en place des activités qui amenaient un plus aux enfants, en leur faisant découvrir des univers très différents qui pouvaient aller du sport jusqu'à la découverte de la faune et de la flore en passant par la musique, le travail manuel ou l'apprentissage des langues et même l'élevage de poules.

N'oublions pas non plus l'investissement consenti par ces animateurs qui ont cru en cette aventure et qui y ont amené toutes leurs connaissances au service des enfants en s'adaptant aux divers niveaux d'âges.

C'est pour cela que nous tenions à vous remercier très sincèrement.

Merci à tous.

Pierre Calmels

## ▼ Anniversaire G. Prêtre

# Un an déjà

Il y a un an, le 4 janvier 2017, notre célèbre chef d'orchestre Georges Prêtre nous quittait dans le château de Vaudricourt où il aimait se ressourcer.

Du haut de ses 90 ans passés, Georges Prêtre continuait encore à diriger avec fougue des orchestres sur les plus grandes scènes internationales.

À jamais associé à Maria Callas qui le considérait comme son chef d'orchestre préféré, Georges Prêtre a mené une



immense carrière dans la direction d'opéras qu'il considérait comme « la meilleure école pour un chef » (dans un entretien donné au journal La Croix). La direction d'orchestres symphoniques prit aussi dans sa carrière une grande place ; il a passé un demi-siècle à la tête de l'Orchestre Symphonique de Vienne.

Il fut l'un des premiers chefs étrangers à diriger le célèbre concert du Nouvel An avec l'orchestre philharmonique de Vienne en 2008 et en 2010, choisi par les musiciens, ce qui est une immense marque de respect.

Grand chef naturellement reconnu, il fut récompensé par l'élévation au grade de Grand Officier de la Légion d'Honneur en 2009.

Le jeudi 4 janvier 2018, jour du premier anniversaire de sa mort, une messe a été célébrée pour lui dans la petite église de Navès, celle-là même où il s'était marié avec Gina Marny. L'assemblée s'est ensuite réunie dans la salle portant son nom où un hommage musical et en images lui a été rendu.

## ▼ Pacs

# En mairie depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.



### Rappel :

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Le premier Pacs a été signé en Mairie de Navès le mardi 12 décembre 2017 entre Joël Belli et Amandine Liauzu.

## ▼ Pétanq'Club Navessol

## 1967 – 2017 : le club



Michel Cousinié, président de 1970 à 1976 et Serge Besombes qui lui a succédé depuis 1976

C'est le 30 novembre 1967 que l'association Pétanq'Club a vu le jour à Navès. Son premier président, Pierre Rabou aujourd'hui décédé, a lancé ce club qui, 50 ans après, connaît toujours un réel succès.

En 1970, Michel Cousinié prend la présidence pour 6 ans et c'est le 30 novembre 1976 que Serge Besombes en reprend le flambeau et ne l'a jamais plus laissé !

Toujours dévoué, toujours passionné, Serge ne se lasse pas de passer en revue ses vieux et plus récents albums photos très volumineux pour se remémorer tous ses bons souvenirs : de l'époque où le siège se trouvait dans un coin du « bistrot Pouzenc » avec son patron qui arrosait déjà les bons résultats, des débuts où les pétanqueurs, sans aire spécifique de jeu, jouaient devant l'école à la lueur de projecteurs bricolés avec des phares de voiture récupérés à la casse, jusqu'à la réalisation du boulodrome municipal qui fut l'un des premiers boulodromes éclairés dans le Tarn.

C'est à partir de ce moment-là que l'association s'est développée avec succès, comptant 102 licenciés qui représentaient alors le quart de la population de Navès. Puis, les jeunes cadets ont pris également de l'importance, la catégorie mineure n'existant pas au niveau de la Fédération départementale. Plusieurs joueurs de haut niveau sont arrivés avec des

résultats probants dans les concours officiels et les championnats. Les « féminines » n'ont pas été de reste et ont fait briller le club par des résultats méritants au niveau du département, de Midi-Pyrénées, que ce soit dans les concours officiels, régionaux, nationaux ou dans

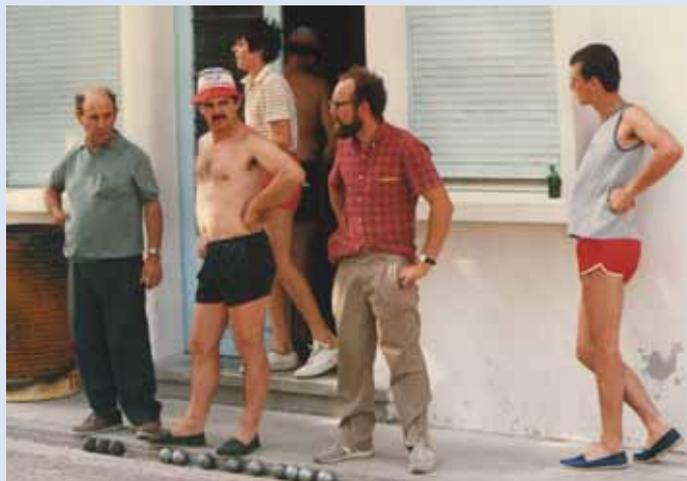


Le siège du club se trouvait dans un coin du bistrot Pouzenc.

## Souvenirs, souvenirs

## Une fausse route

Quand on demande à Serge quels moments forts il retient de ces années passées, il pense tout d'abord au championnat de France à Lunéville(54). En 1983, les pétanqueurs partent en avion pour Paris. Après un repas dans un restaurant parisien haut perché au 15ème ou 20ème étage, ils attendent, sous une chaleur torride, sous une climatisés (mais la clim ne fonctionnera pas...) prévus pour leur transfert à Lunéville. Sur l'autoroute, le premier bus se trompe de sortie, le second le suit dans la même mauvaise direction, et la route devient longue... tant et si bien que les parents des cadets (les familles Coubès et Astié) partis de Navès en voiture, arrivent les premiers sur le lieu de la compétition ! Comme quoi, parfois, l'avion et les bus ne sont pas plus rapides que la voiture...



Avant la réalisation du boulodrome, les joueurs se retrouvaient devant l'école.

## Une histoire belge :

En 2012, pour le championnat de France à Bruay sur Escaut (près de Valenciennes), après avoir pris l'avion Carcassonne-Charleroi, ils ont loué à leur arrivée 2 Mercedes immatriculées en Belgique. Quelle fût la stupéfaction des pétanqueurs et supporters présents qui s'étonnaient de voir arriver des belges non autorisés à concourir pour ce championnat français...

Les bons souvenirs font oublier les regrets des finales perdues !

# fête ses 50 ans

les différentes coupes.

Avec 13 participations au championnat de France, le club est bel et bien reconnu dans le monde de la Pétanque.

La maison de Serge Besombes regorge de coupes, trophées et médailles, la dernière étant la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports attribuée également à Myriam Teste, pétanqueuse émérite et secrétaire du club.

Cette année 2017 du 50ème anniversaire est celle qui connaît les meilleurs résultats du club depuis sa création, avec 7 championnats régionaux, 2 championnats de France et 4 titres de champions du Tarn.

Serge Besombes conclue en disant « Après tous ces résultats flatteurs, on peut dire que le Pétaq'Club de Navès joue un rôle important au niveau du Tarn, de la région et de la France. Les différentes grosses manifestations organisées dans notre village connaissent à chaque fois un vif succès grâce à tous les bénévoles mais aussi grâce à la municipalité par ses aides financières et techniques. »

L'effectif du club à ce jour est de 63 licenciés, dont 13 féminines, 1 minime, et possède en son sein le trésorier Pierre Balester, et la vice-présidente qui est aussi secrétaire adjointe du comité départemental, Dali Lliorca.

**A noter :** loto le dimanche 14 janvier à 14h



Les jeunes minimes navessols en 1990 lors d'une rencontre à Espalion.



Féminines des années 1990, on retrouve (en ht de G. à D.) : Odile Alba-Besombes, Serges Besombes, Myriam Chappert-Teste, (en bas de G. à D.) : Isabelle Sicard Lagarde, Cathy Bouisset, Christine Chappert-Ilharramouno.

## Composition du conseil d'administration :

- **Président d'honneur :** Marc Cousinié
- **Président :** Serge Besombes
- **Vice-Présidents :** Thierry Bouisset, Gilles Sicard
- **Secrétaire :** Myriam Teste
- **Secrétaire adjointe :** Odile Besombes
- **Trésorière :** Christine Bousquet
- **Trésorière adjointe :** Nathalie Boulade
- **Membres :** Rémi Chazottes, Eric Birbès, Gérard Chappert, Daniel Cabirol.

## Résultats du 2<sup>ème</sup> semestre 2017

**P**our l'année 2017, c'est assurément la meilleure saison pour ses 50 ans, qu'on en juge : 7 championnats régionaux dont 3 à Montauban, 1 à Castanet, 1 à Saverdun, 1 à Flavin et 1 à Cahors. 2 championnats de France, à Mende et à Pontarlier. 4 titres de champions du Tarn.

Le compte-rendu des 6 premiers mois de l'année ayant déjà été présenté dans le bulletin de juillet, voici relatés les résultats concernant le 2ème semestre :

- champions du Tarn en championnat des clubs vétérans ; invaincus en poule, 1/2 finale gagnée contre Carmaux et donc finale gagnée



Les récents vainqueurs des championnats du Tarn des clubs en 2017 dans la catégorie vétérans.

contre St-Juéry. Ce titre nous a permis de disputer le championnat régional à Cahors contre P.C. Cahors qui nous élimine en 1/2 finale. L'équipe était composée de P. Balester (coach), D. Cabirol, JF. Clavel, R. Moretti, B. Estaffin, G. Briol, N. Dacosta, R. Garcia, P. Bousquet, D. Rivet.

- champions du Tarn en triplettes mixtes à Pont-de-l'Arn pour O. Besombes, D. Cabirol, P. Balester  
- ligue à Flavin en doublettes provençal avec E. Birbes, V. Vitalone (perdu en barrage)  
- lors du championnat de France mixte à Pontarlier, M. Teste et O. Coubes perdent en barrage.



## Secrétariat de Mairie :

Tél. : 05 63 74 85 22

Fax : 05 63 71 10 39

Site : [www.ville-naves.fr](http://www.ville-naves.fr)

### Heures d'ouverture :

**Lundi** 8h00 – 12h00  
13h30 – 17h30

**Mardi** 8h00 – 12h00  
13h30 – 19h00

**Jeudi** 13h30 – 17h30

**Vendredi** 8h00 – 12h00  
13h30 – 19h00

## Etat civil

### ■ Naissances

**Toulze Maud**, Clémence, Charlène, le 28 juillet

**Billandon Lou**, le 25 septembre

**Thierry Elia**, Juliette, Laëtitia, le 4 novembre

**Teste Paolo**, Philippe, Fabio, le 3 décembre

### ■ Décès

**Noret Monique**, Marie, Alice épouse SICARD, le 9 août

**Roques Louison, Bruno, Didier**, le 12 août

**Pauthe Ludovic**, Robert, le 23 novembre

### DATE A RETENIR :

La cérémonie des vœux aura lieu le **dimanche 21 janvier 2018** à 18h, salle Georges Prêtre.

Sont également conviés les nouveaux habitants ayant rejoint notre commune durant l'année 2017.

Le nouveau parcours **Lo Camin de las Peyras** mis en place par la municipalité obtient un franc succès auprès des randonneurs de la commune. Mais quelques VTTistes navessols en profitent également pour se dégourdir les mollets. A l'heure actuelle, le record du parcours (10,5 km) est détenu par Marc Denjean en moins de 35mn. Avis aux amateurs.

## ▼ Voirie

# Déclassement de la VC 20 Puech Bertou

En mars 2017, le conseil municipal se penchait sur le cas de la voie communale n° 20, allant de Puech Bertou aux Monts de Galeye. Cette voie était devenue délabrée et son mauvais état posait des problèmes de circulation et de sécurité.

La question s'est donc posée sur l'opportunité d'engager d'importants travaux de voirie qui demanderaient un important effort financier que la municipalité ne pourrait supporter.

Or, il s'avère que cette route est essentiellement fréquentée par une majorité de personnes hors commune et ne dessert que 4 habitations sur notre territoire. Après avis pris auprès de plusieurs instances habilitées (Association des Maires et des Elus du Tarn, Direction Départementale des Territoires du Tarn bureau de la sécurité routière), un arrêté réglementant la circulation temporaire a été pris pour installer un sens interdit sauf aux riverains.

Le 8 novembre 2017, le conseil municipal approuve le déclassement de la voie communale n° 20 par la procédure d'une enquête publique.

Le projet relatif au déclassement et à la cession partielle aux riverains de la voie communale n° 20 au lieu-dit Puech Bertou,



dans lequel s'inscrit l'enquête publique, aura lieu sur le territoire de la commune de Navès, pour une durée de 30 jours consécutifs du 22 janvier 2018 au 23 février 2018 inclus. Le commissaire enquêteur est Mme Lartigue-Dutilleul, qui avait déjà travaillé sur notre PLU.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public. Les permanences du commissaire enquêteur auront lieu à la mairie de Navès les :

. **lundi 22 janvier 2018** de 9h à 12h

. **jeudi 8 février 2018** de 9h à 12h

. **vendredi 23 février 2018** de 14h à 17h.

Le dossier d'enquête publique comprend le projet de déclassement et cession partielle aux

riverains, une notice explicative, un plan de situation et une appréciation sommaire des dépenses.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire-enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Navès pendant 30 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, **du 22 janvier 2018 au 23 février 2018** inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit à : Mme le Commissaire-enquêteur, Enquête publique, Mairie de Navès 1 Bel Air 81710 NAVES (en précisant sur l'enveloppe « ne pas ouvrir »).

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à [mairie-naves@wanadoo.fr](mailto:mairie-naves@wanadoo.fr) ou sur le site internet de la commune [www.ville-naves.fr](http://www.ville-naves.fr) (contact). Le dossier sera consultable sur ce même site.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la mairie de Navès.

## ▼ Les projets en cours

# Avancement des travaux

### • Réfection de la toiture du foyer Corinne Rabou :

Les travaux ont été réalisés cet été pendant les vacances scolaires par l'entreprise Faure & Fils de Labruguière pour un montant de 31.815 € HT. Les subventions octroyées s'élèvent à :

. Etat :	11 135 €
. Région :	3 182 €
. Département :	3 182 €
. Communauté d'agglomération Castres-Mazamet :	4 772 €

### • Tranche 3 des travaux sur la VC1 :

Les derniers travaux sur la voie communale n°1, dite chemin des Garosses, allant du cimetière à la

départementale vers Castres, ont été finalisés début septembre. Après le usage et la mise en place de poutres de rive réalisés par Cédric TP, c'est la société Eiffage qui a été chargée des travaux de finition et des enrobés.

Le montant total des travaux pour remettre cette voie en état s'est élevé à 171 419 €. Les subventions accordées s'élèvent à 19 974 € : 10 000 € attribués par la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet et 9974 € par le Conseil Départemental.

La longueur de ce chemin étant de 1200 m, c'est donc près de 143 € que coûte le mètre linéaire ! Son état et sa praticabilité sont maintenant bien améliorés, mais ce n'est pas pour cela qu'il faut en profiter pour rouler plus vite...

## ▼ Plan Local d'urbanisme

# Modification par arrêté municipal

Par arrêté municipal en date du 8 février 2016, la commune de Navès a engagé une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette modification avait pour but d'adapter le document d'urbanisme aux évolutions constatées sur la commune et d'apporter certaines mises à jour. Elle a donné lieu à une enquête publique du 22 mai 2017 au 22 juin 2017 inclus. Le projet de modification du PLU portait sur les points suivants :

→ Permettre un phasage adapté du projet d'aménagement du secteur d'en Ferrier à destination des personnes âgées.

→ Adapter le règlement aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

### Modification du règlement écrit :

- suppression des dispositions générales (évolution des textes, caractère opposable de fait)
- remplacement des SHON et SHOB en surface de plancher : Article 12 des zones U1, U2, AU1, AUR1, AUS (L'ordonnance du 16 novembre 2011 précise que les notions de SHON et SHOB disparaissent au profit des surfaces de plancher)
- réduction du recul des constructions de 75 m de l'axe de la RD 621 (déclassement de la RD)
- réduction du recul des annexes en zone U2 et AU1 (Loi ALUR densification des espaces urbanisés)
- suppression de la surface maximale des annexes en zone U2 (Loi ALUR densification des espaces urbanisés)
- Permettre une évolution des habitations et annexes en zone A (prévu par la Loi Macron).

### Modification du document graphique :

- suppression des 2 emplacements réservés :
- n°18 : station d'épuration réalisée
- n°2 : chemin d'accès réalisé
- identification des changements de destination en zone A.
- mise à jour du PPRI Thoré.

Les pièces du dossier modification du PLU ainsi qu'un registre d'enquête ont été tenus à la disposition du public à la mairie de Navès pendant ces 30 jours. 3 permanences ont été tenues en mairie par Mme Dominique Lartigue Dutilleul, désignée commissaire enquêteur.

3 observations ont été recueillies.

Le commissaire enquêteur a considéré que tous les aspects imposés par la loi avaient été traités et que les principaux objectifs de cette modification avaient bien été pris en compte.

Le commissaire enquêteur a donc donné un avis favorable à ce projet de modification que le conseil municipal a entériné lors de la séance du 26 juillet 2017.

## ▼ Conseil départemental

# Le département continue d'investir



Isabelle Espinosa et Christophe Testas

En juin dernier, nous vous exposions les axes du Budget 2017 de la collectivité départementale et vous rappelez combien année après année, nous mettons en œuvre une politique d'investissement soutenue, destinée à moderniser les services publics et à rendre le Tarn plus attractif : Plan numérique, plan collège, programme d'investissements routiers en sont quelques exemples.

Ces choix, inspirés de pragmatisme, de réalisme, de bon sens, de justesse, d'équité, de solidarité sont aussi guidés par l'audace ! Celle-là même qui parfois peut faire défaut et nous renferme dans une posture visant à rejeter la faute à d'autres.

La facilité pourrait nous conduire à nous contenter d'exercer « notre cœur de métier », mais en réalité, notre devoir est plus

ambitieux : Nous sommes des développeurs et non des simples gestionnaires. Notre responsabilité, c'est d'optimiser tous les moyens dont on dispose pour accompagner le développement du territoire et le bien-être de ceux qui y vivent.

Le Département est la collectivité du quotidien, celle qui accompagne la vie de tous les jours. Et notre action est plus que jamais importante. La grande force de notre département tient à la diversité de ses territoires et à leurs spécificités. Des inégalités existent, les communes ne disposent pas toutes des mêmes atouts et c'est pour cela que la collectivité départementale est nécessaire parce qu'elle assure une indispensable solidarité, qu'elle veille au partage équitable entre l'ensemble des territoires, qu'elle ne favorise aucune collectivité au détriment des autres.

Maintenir notre collectivité départementale comme animatrice des territoires, dialoguer avec l'ensemble des élus, continuer de travailler au développement du Tarn, promouvoir son ouverture vers l'extérieur et notamment vers les départements limitrophes, promouvoir les solidarités et l'égalité des chances sont les objectifs poursuivis par Christophe Ramond, nouvellement élu Président de notre Assemblée, et par les élus de la majorité départementale.

Si notre Département est attractif, il se doit de le demeurer et c'est pour cela que le nouveau Président a choisi, dès sa prise de fonction, de confirmer notre participation

au projet autoroutier reliant notre bassin à la métropole toulousaine ou encore d'inscrire le futur collège de notre territoire comme une priorité.

Cette attractivité est le résultat d'une volonté politique forte, celle de continuer à investir dans tous les domaines nécessaires au développement de tous les territoires, y compris celui de notre canton. Investir sur le tourisme, le numérique, la santé, l'agriculture, les routes, l'environnement, la culture le sport ou encore la jeunesse, démontre combien nous souhaitons continuer d'affirmer que nos territoires, urbains et ruraux, sont dynamiques et innovants.

De l'audace, nous continuerons à en faire preuve en 2018 pour que la politique départementale soit à la hauteur de vos aspirations. D'ici là, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2018.

Bien à vous

**Isabelle Espinosa, Vice-Présidente Déléguée aux Sports et Christophe Testas, Vice-Président délégué à l'eau, l'assainissement, l'environnement et au Développement durable.**

### Permanences :

Chaque mois, **tous les premiers jeudis à partir de 17h30**, nous assurons une permanence à la Mairie. Celles-ci nous permettent de venir à votre rencontre, d'écouter vos sollicitations et de faire un tour d'horizon sur la vie du village.

■ Dimanche 12 novembre 2017

## Cérémonie du 11 novembre et repas des Aînés

Cette année encore la pluie était au rendez-vous pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. C'est malheureusement notre Maire hospitalisé qui, pour la première fois de sa longue carrière, a manqué le rendez-vous !

Autour des conseillers municipaux et départementaux, les anciens combattants, médaillés militaires, portedrapeaux, représentants du 8ème RPIMA et des pompiers, se sont rassemblés devant le monument aux morts. Sans oublier les enfants de l'école présents pour partager ce souvenir.

Les aînés du village, anciens combattants et invités se sont ensuite retrouvés pour le traditionnel repas offert par la mairie, suivi par le show « Génération Top 50 » où le duo Sabine et Romu nous a fait revivre les meilleurs tubes des années 80.



Les enfants de l'école, autour de leurs instituteurs, ont chanté la Marseillaise.



Remise de gerbes aux monuments aux morts avec la première adjointe Brigitte Baux et les conseillers départementaux Isabelle Espinosa et Christophe Testas.



Le repas des Aînés animé par le duo Sabine et Romu

■ Samedi 21 octobre

## Concert « Vagabondes »

La municipalité a soutenu l'initiative de Claudine Hérial, de Barginac, coordinatrice du Centre de formation AALEC (spécialisé dans l'apprentissage de l'Anglais depuis 2009), qui a invité un de ses amis lotois, Bernard Stimbre, un musicien atypique au franc parler, avec un cœur d'or, et une passion très communicative pour les mots et les mélodies.



Le concert «Vagabondes» a rassemblé une petite trentaine de personnes, dans une ambiance conviviale, soutenue par la légèreté des textes de cet auteur compositeur interprète qui nous a démontré ses talents de poète et romancier. Il a su garder une âme de jeune premier sur des thèmes aussi légers que la liberté, l'amour, les plaisirs de la vie, ou plus sérieux, comme la mort, le don d'organe ou l'euthanasie, vus sous l'angle de l'humour ou de la dérision.

Avec une Victoire décernée aux deux musiciens, Guy Mareuil à la guitare, et Thierry Roques à l'accordéon. Une bonne soirée musicale, qui vide les têtes et emplit les cœurs.



Bernard Stimbre, au chant, accompagné par Guy Mareuil (guitare) et Thierry Roques (accordéon).



## A noter !

■ 1<sup>er</sup> février 2018

## Autan de Blues

La 11<sup>ème</sup> édition du festival Autan de Blues sera lancée à Navès le jeudi 1<sup>er</sup> février 2018.

Rendez-vous dès 18h pour partager l'apéritif d'ouverture avant le concert de **Jacob Wild**.

Jacob Wild, c'est l'histoire d'un fan de Punk et de Garage, qui après avoir tourné avec les Mike Hey No More en tant que guitariste, décide de se reclure dans une cabane au fond d'une forêt

occitane. Exit la crête et les chaînes, c'est avec un chapeau de cow-boy qu'il entreprend la création de son album définitivement plus Blues et Rock'n'Roll. En résulte un son primitif et rugueux qu'il qualifie lui même de «Wild Blues». De quoi décrocher les oreilles des aficionados de Blues dès l'ouverture du festival ! Une ouverture au poil... ou plutôt à la rouflaquette !

**Entrée gratuite.**



Festival coordonné par Lo Bolegason, du 1<sup>er</sup> au 3 février 2018, à Navès, Labruguière, en passant par Mazamet, Saint-Amans-Soult, Aiguefonde et bien sûr Lo Bolegason à Castres. Retrouvez le programme sur : [www.bolegason.org](http://www.bolegason.org)

## ▼ Téléthon

# Les associations de Navès mobilisées



En lien avec les activités périscolaires, les élèves ont participé au Téléthon avec le défi « La plus grande banderole de mains ».

Les associations et la municipalité se sont, cette année encore, mobilisées pour la 31ème édition du téléthon.

Le vendredi soir, le traditionnel concours de belote organisé par la municipalité a réuni 14 équipes. Tous sont repartis avec des lots variés dont plusieurs offerts par le Comité des Fêtes, le Pétanq Club et la MJC.

Le samedi 8 décembre, le club rando de la MJC a proposé une randonnée sur notre chemin communal « Lo camin de las

peyras », pour une participation de 2 €. A 13h30 une trentaine de marcheurs se sont retrouvés au départ pour une balade de près de 3h sur ce nouveau sentier. Une après-midi très agréable avec le beau temps au rendez-vous.

Le soir, environ 80 personnes se sont régallées du succulent frénisat préparé par Nicole, notre cuisinière municipale, avant de s'élaner dans des danses de country proposées par la MJC.

Le moto-cross proposait durant la journée du samedi entraînements et parcours d'enduro

avec grillades à midi. Malheureusement, la pluie a perturbé les animations du dimanche.

Sans oublier la vente de porteclés, stylos, balles et autres gadgets achetés par la MJC, de sachets de lavande confectionnés par l'activité Atelier Récréatif de la MJC, et de participations financières remises par le Club des Aînés et la société de Chasse.

Les enfants de l'école se sont joints à la mobilisation du Tarn Sud pour relever le défi de fabriquer LA PLUS GRANDE BANDEROLE DE MAINS.

Ces mains, coloriées aux couleurs du logo Téléthon, ont été mises bout à bout et exposées sur la commune de Labastide St Georges, commune située près de Lavaur, dans les rues et sur le stade, le samedi 9 décembre, jour du Téléthon.

Au delà du défi qui consiste à recueillir le maximum de mains, cette action avait une valeur hautement symbolique : se donner la main afin de vaincre la maladie de nos enfants... tous ensemble contre la maladie...

Merci à tous pour votre soutien.



Une trentaine de randonneurs se sont donnés rendez-vous sur le nouveau sentier «Lo camin de las Peyras»



Danses country proposées par la MJC



Vente de gâteaux au profit du Téléthon lors du concours de belote.

## ▼ MJC

# Les activités reconduites

L'année 2017 se termine toujours dans l'ambiance et la bonne humeur avec la préparation de notre incontournable réveillon.

Le bilan de l'exercice 2017 est positif. Toutes les activités ont été reconduites sauf le rugby, mais nous avons une nouvelle activité balade qui a vu le jour sous la houlette de Martine Estieu.

- **Badminton** : bonne participation des adultes et des enfants avec d'excellents résultats.

- **Football** : Les entraînements ont lieu le vendredi soir et sont suivis d'un repas avec une très bonne ambiance.

- **Randonnées pédestres** : Plusieurs sorties ont été organisées. On peut noter aussi la participation des randonneurs au balisage et à la mise en place des panneaux pour la création du chemin « Lo Camin de las Peyras ».

- **Gymnastique** : 30 adhérents se retrouvent le mardi soir pour des séances de gymnastique en musique et dans la bonne humeur.

- **Danses de salons** : L'année s'est bien déroulée dans une ambiance conviviale avec plusieurs cours de danse et différents niveaux.



La nouvelle activité balade avec Martine Estieu.



L'atelier créatif, tricot et couture au programme le vendredi après-midi.

- **Danse country** : ce sont environ 70 personnes qui pratiquent cette activité sous la houlette de Yannick. 2 bals ont été organisés avec un grand succès.

- **Danses occitanes** : 70 personnes se sont retrouvées le lundi tous les 15 jours pour pratiquer différentes danses tels que rondo, mazurka, tango papillon...

- **Musique** : 3 groupes se sont partagés le local : Uppercut, Nolson, Cocktails, et ont assuré trois concerts.

- **Atelier créatif** : l'activité se déroule le vendredi après-midi à la maison des associations : tricot, couture, crochet dans une très bonne ambiance.

- On peut saluer la participation de plusieurs activités de la MJC pour le téléthon organisé par la municipalité.

Vous pouvez déjà retenir la date du samedi 10 mars pour le loto de la MJC et du samedi 26 mai pour la fête de la MJC.

La présidente, le conseil d'administration et moi-même nous vous souhaitons, amis Navessols et Navessoles, tous nos vœux de bonheur et de prospérité pour l'année 2018.

La directrice Patricia Pauthe

## ▼ Génération Mouvement

# De belles rencontres

La vie de notre village est rythmée par nos habituelles rencontres autour de jeux de société, de balades et de bons repas.

Cette année a été difficile pour beaucoup d'entre nous, ayant perdu un être cher.

Le 12 octobre notre sortie d'un jour dans le Lot avec croisière et repas à bord du bateau s'est déroulée sous un beau soleil et une très bonne ambiance.

Cette année la finale du concours du remue méninge était à Cahors, où deux de nos adhérents Nicole Sargueux et Annie Fournier ont été classées sixième et dixième sur quarante huit personnes. Pas mal !

La saison se termine, comme d'habitude, par notre traditionnel repas festif de fin d'année.

Deux belles dames nous ont offert un spectacle cabaret et nous avons partagé un agréable moment d'amitié et de convivialité.

Nous allons continuer à vous proposer de belles balades et de bon repas où, chacun raconte la vie et les histoires de notre si charmant village.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de Noël espérant vous retrouver nombreux en 2018 ainsi que les nouveaux retraités de Navès .

Le Président  
Jean François Sargueux



## ▼ Ecole

# Nouvelle année, nouvelle équipe



*Les grands avant le départ du cross de l'école.*

Une nouvelle année a débuté pour les 71 élèves des 3 classes de l'école de Navès. L'équipe pédagogique et éducative a changé durant l'été avec le départ à la retraite de Nadine Berlhe. Lucie Sliva accueille les élèves de maternelle aidée par Roselyne Delordre, ATSEM. Elodie Pauthé et Aurore Avizou ont pris la classe des élèves de CP et CE1 et Jean-Baptiste Gueguen, le directeur, garde la classe des CE2, CM1 et CM2. Laëtitia Villajos accompagne comme depuis plusieurs années les élèves lors des séances d'Education Physique et Sportive durant l'après-midi, le lundi, le mardi ainsi que le jeudi et gère les activités périscolaires. Myriam Teste s'occupe de la cantine, de la garderie, de l'entretien et participe à l'animation des activités après le temps scolaire. Jennifer Inchaurreaga apporte son aide dans la classe de maternelle, participe aux activités périscolaires, s'occupe de la cantine et du ménage. Marie Nardone, en contrat d'aide administrative, a

pris sa retraite aux vacances de Toussaint. Il n'y aura pas de personne pour la remplacer.

Cette année, les élèves sont inscrits à de nombreux projets. Toute l'école participe au prix des Incorruptibles pour lequel les élèves vont lire une sélection de livres sélectionnés par

un jury. Suite à la lecture, les élèves seront amenés à voter pour leur livre préféré, et le résultat du vote sera comptabilisé à l'échelle nationale. Avant les vacances de Noël, pour conclure deux périodes où les élèves ont travaillé en EPS sur la course de vitesse et course de durée, ils ont participé au cross de l'école

le jeudi 7 décembre. Les enfants ont apprécié de courir dans Navès à l'occasion de cette course. Trois parcours étaient proposés : 2,12 km ou 1,40 km pour les CP au CM2 et un parcours de 1 km pour les MS et GS. Cette animation débutée l'année dernière plaît énormément aux élèves et donc devrait très cer-



*Dictée ELA par deux joueurs du Castres Olympique, Pierre Bérard et Mathieu Babilot*



Les maternelles au départ du cross de l'école.

tainement être reconduite l'an prochain. Nous remercions les parents qui viennent durant le cross pour baliser et sécuriser le parcours.

En lien avec les activités périscolaires, les élèves ont participé au Téléthon (voir en page 10) avec le défi « La plus grande banderole de mains ». Ces mains ont été mises bout à bout et exposées sur la commune de Labastide St Georges, commune située près de Lavaur, dans les rues et sur le stade, samedi 9 décembre, jour du Téléthon. Ce défi a concerné de nombreuses écoles.

Enfin, les élèves du CP au CM2 se rendront à l'Archipel pour un cycle de natation de début avril jusqu'à fin juin.

Les élèves de la classe de maternelle iront voir cette année deux spectacles FOL : Nom d'une pomme le 9 janvier et le vilain petit canard le 18 mai. En lien avec le projet « insectes et petites bêtes » de la classe de maternelles, les élèves ont commencé leur étude par les abeilles et ont profité de l'intervention de parents apiculteurs. Ainsi, durant la semaine du goût, ils ont dégusté neuf sortes de miels et ont confectionné des pains d'épices. Ce projet suivra tout au long de l'année et s'appuiera sur divers élevages (escargots, poissons, phasmes, papillons...). De plus, les élèves de maternelle

travaillent actuellement sur un projet « couleurs ». Ils doivent faire des mélanges de couleurs pour obtenir des nouvelles, réalisent des expériences pour ensuite les séparer ou encore pour utiliser des produits naturels (végétaux, fruits, terre...) afin de créer des couleurs sans peinture. Ce sont de véritables petits scientifiques !

Les élèves de CP et CE1, se déplaceront deux fois dans l'année pour assister à des spectacles FOL. Le premier spectacle intitulé « Au bout du fil » a eu lieu le 20 octobre au rond-point de Labruguière et le prochain sera le 12 juin 2018.

Tout comme le reste de l'école, des projets autour du vivant seront mis en place dans l'année

et notamment un élevage de papillons fera l'objet d'une étude régulière et laissera place aux questionnements des élèves afin d'appréhender de nouvelles expériences. Enfin, nous avons la chance d'avoir, cette année, une correspondante espagnole nommée Anna avec qui nous communiquons à travers des cartes postales dans le but de mieux connaître ce pays frontalier et ses coutumes.

Les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2, participeront de nouveau au projet « Ecole et Cinéma ». Ils visionneront durant l'année trois œuvres du 7ème art. Ils se rendront donc une fois par trimestre au Cinémovida, à Castres. Un travail avant et après le film est réa-

lisé en classe. Le 16 octobre 2017, deux joueurs du Castres Olympique (Mathieu Babillot et Pierre Bérard) accompagnés de Matthias Rolland (directeur du Castres Olympique) sont venus lire la dictée E.L.A aux élèves. Cela a été un moment d'échanges autour de la maladie et le sport entre les enfants et les joueurs. Avant la dictée, les élèves avaient été sensibilisés au combat que mène cette association contre la leucodystrophie.

Comme chaque année, toute l'école a également préparé un spectacle pour Noël, le vendredi 22 décembre 2017, où les enfants ont chanté quelques chansons devant les parents et membres de la famille présents.

Le 16 février, à partir de 14h30 (en fonction de la météo), les élèves pourront se déguiser à l'occasion du Carnaval.

Le vendredi 22 ou samedi 23 juin (à définir), aura lieu la fête de l'école.

Le Comité Loisirs a été mis en place cette année. Il a organisé la vente de chocolat pour Noël, la vente de vêtements durant l'opération « vide ta chambre ». D'autres actions seront menées dans l'année.

Toute l'équipe enseignante tenait à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui s'investissent à nos côtés pour le bien-être des enfants et pour les aider à grandir et à s'épanouir dans l'école. Nous remercions Monsieur le Maire ainsi que son équipe qui consacre énormément de temps, d'énergie et de moyens pour les enfants, les employées municipales Rosy Delordre, Myriam Teste, Laëticia Villajos et Jennifer Inchaurrega pour leur implication, leur bonne volonté, leur énergie et leur disponibilité pour les enfants et leurs familles. Nous remercions également Bernard et Thyoni, toujours très investis pour l'entretien de l'école. Et bien sûr, nous remercions les parents d'élèves qui se mobilisent, s'investissent, nous accompagnent lors des sorties et répondent toujours présents pour leurs enfants.

En vous souhaitant une bonne année à tous en ce début 2018.



Dégustation par les maternelles des différents miels

L'équipe enseignante.

## ▼ Comité des Fêtes

# Une «Journée Comité» pour les bénévoles

L'année 2017 a été riche en manifestations et en nouveautés, nous allons continuer sur cette voie en 2018 en vous le garantissant...

En effet 2017 a vu, avec réussite, la tournée des gâteaux passer du dimanche matin de la fête au dernier dimanche avant les vacances scolaires. Cette modification nous a permis de mettre en place, ce même jour, une « journée comité » nous permettant de remercier l'ensemble des bénévoles s'investissant toute l'année. Nous allons reconduire l'expérience en 2018 (le dimanche 1er juillet).

Avant ça, nous aurons organisé une nouvelle édition du loto du comité des fêtes (le samedi 3 février) qui sera l'occasion pour vous de tenter de gagner, entre autres, le lot du comité.

Le lundi de Pâques (le lundi 2 avril), c'est autour d'une table que nous vous donnons rendez-vous avec l'organisation de l'omelette pascale, suivie d'une chasse aux œufs pour les plus petits.

Notre fête annuelle, elle, se déroulera cette année du 16 au 20 août.

Les festivités débiteront donc le jeudi soir par un concours de belote, le vendredi soir sera une nouvelle fois consacré aux retrouvailles des différentes personnes venant de tout coin



de France avec l'organisation d'un pique-nique géant avec les grillades offertes par la mairie. La soirée sera animée par des groupes du village.

Le samedi après-midi sera cette année encore dédié à un concours de pétanque en triplette mixte en 4 parties qui permettra à tout le monde de passer un agréable moment. La soirée sera encore une fois animée par le groupe « maison »...« MANHATTAN ».

Les festivités du dimanche débiteront dès 9h par une randonnée sur «Lo Camin de las Peyras» au profit d'une association, suivie d'un apéritif en musique à partir de midi, puis l'après-midi devrait être consacré à un rassemblement de vieilles voitures

avec des animations qui restent à définir. La journée se conclura par un nouvel apéritif avant la traditionnelle « Macaronade » et sera suivie d'un concert.

En août 1978 le comité des fêtes de l'époque organisait la première édition de la fabounade. Certains seront encore là cette année pour fêter les 40 ans de cet événement incontournable et indissociable de notre fête. Nous vous invitons à venir nombreux à cet anniversaire qui sera (forcément) animé par l'orchestre Didier Laurent.

Les animations 2018 se clôtureront par une nouvelle édition de la foire à la puériculture courant novembre.

Le nombre d'animations étant conséquent, vous trouverez

dans ce bulletin une fiche récapitulative à accrocher sur votre frigo...

Enfin, nous vous rappelons que les portes du Comité des Fêtes sont ouvertes à toutes personnes voulant s'investir dans la vie associative et festive de notre village.

Toutes nos réunions sont affichées à l'épicerie Proxi et sur les panneaux d'affichage de la commune afin de vous permettre de pouvoir participer et d'amener vos idées.

Le Comité des Fêtes de Navès vous souhaite une bonne année 2018 riche en festivités.

Le Comité des Fêtes



Le Maire de Navès et son Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux

## ▼ Histoire

# Textes fondateurs

Le passage de l'an est propice aux bilans, retours sur expériences et autres inventaires. C'est ce que je vous propose avec ce billet sur l'histoire de Navès. Faire un point sommaire sur les écrits concernant Navès, publiés ou pas, sans toutefois prétendre à l'exhaustivité. En quelque sorte un début de bibliographie.

L'histoire est étroitement liée à l'écriture en reposant sur des documents écrits et en produisant aussi des analyses, critiques et commentaires de ces sources.

Les écrits sur Navès sont divers mais peuvent être regroupés en plusieurs types : notices de dictionnaires ou d'annuaires administratifs, articles de revues et enfin ouvrages ou opuscules.

Quelques dictionnaires géographiques du XVIIIème mentionnent déjà les petites communautés de Navès, Montepieu et Sallepieussou pour simplement notifier leur population et leur rattachement au diocèse de Lavaur.

A la fin du XIXème, des dictionnaires, annuaires administratifs ou ecclésiastiques, concernant le Tarn apparaissent et se développent. A cette catégorie, on peut rattacher le Répertoire Archéologique du Département du Tarn publié en 1865 à Paris par Hippolyte CROZES. Il décrit sommairement les monuments de Navès (p.56) : châteaux de Navès, Montespieu, Lostanges, Latour et les deux églises. Les détails qu'il donne seront repris jusqu'à aujourd'hui dans des articles imprimés ou sur internet sans être forcément vérifiés.

De même, deux autres ouvrages illustrent particulièrement ce mouvement :

Le Dictionnaire historique et géographique du département du Tarn (Albi, 1862) écrit par Auguste TRANIER, premier commis de la Direction des Contributions Directes du Tarn et la Description complète du Département du Tarn (Albi 1875) par Maurice BASTIE, docteur en médecine de Graulhet (1815-1909).

Les notices s'étoffent, décrivent globalement la géographie, les cultures, la population et les principaux monuments. Le Tra-



*La Tour apparaît sur le Répertoire Archéologique du Département du Tarn publié en 1865 à Paris par Hippolyte Crozes.*

nier donne la répartition de la population sur tous les lieux, à la moindre ferme.

De surcroît, au XIXème, des revues savantes apparaissent et offrent aux historiens et érudits des espaces supplémentaires de publication. Pour ne citer que les plus importantes : Procès-verbaux de la Société Littéraire et Scientifique de Castres, Albia Christiana, Revue du Comice Agricole de Castres, Revue du Tarn.

Navès y apparaît ici où là en quelques lignes mais c'est dans la Revue du Tarn, fondée en 1875 par l'archiviste départemental Emile Jolibois, qu'est publiée en 1892 sous la plume de BARRIERE-FLAVY la première étude générale sur Navès à la fin du moyen âge intitulée : La seigneurie de Navès – étude historique sur une terre noble du pays de Castres 1244-1750.

Casimir BARRIERE-FLAVY (1863-1927), avocat, historien et archéologue, membre de la Société archéologique du Midi de la France est l'auteur de nombreuses études érudites et un des fondateurs de l'archéologie mérovingienne dans le sud-ouest. Pour Navès, il exploite des documents issus du don aux archives départementales du Tarn fait par un collectionneur toulousain, Hyacinthe Carrère. Ces documents proviennent pour la plupart de l'ancienne abbaye St Benoît de Castres et avaient été dispersés et vendus en région toulousaine. Dans son étude, BARRIERE-FLAVY analyse et transcrit un ensemble d'actes, originaux pour la plupart qui portent essentiellement sur la vente de la terre de Navès à Jourdain de Saissac (1244),

puis aux frères Tourène (1275). Son travail rigoureux a servi de base pour bien des travaux ultérieurs comme l'article de Anne PAGES et Bertrand de VIVIES, Navès, terre de châteaux paru dans la revue les Cahiers Tarnais n°9. Le corpus de BARRIERE-FLAVY demeure encore aujourd'hui un outil précieux.

Un peu avant ce travail fondateur, un érudit local, Anacharsis COMBES (1797-1877) avait publié à Castres en 1875 un opuscule d'une vingtaine de pages consacré à Marc Antoine de Lacger, et surtout à la gestion à la veille de la Révolution de son domaine de Navès au travers de son livre de raison. L'ouvrage s'intitule : un homme riche (il y a cent ans) Etude d'histoire locale. L'auteur, converti sur le tard au saint-simonisme, y évoque ses préoccupations quant à l'administration des domaines agricoles en prônant l'abandon du métayage au profit de l'emploi de maîtres valets.

Un autre opuscule de quelques pages a paru à cette époque (Castres, 1884). On le doit à Alfred CARAVEN CACHIN (1839-1903), érudit en sciences naturelles, archéologie et histoire locale. Il porte sur une inscription inédite de l'église de Navès. Pour l'instant, je n'en connais que le titre repéré dans une bibliographie de l'auteur.

Au début du XXème siècle, un cousin d'Henriette de Juge travaille sur l'histoire de sa famille et sur le domaine de Montespieu. Il publie en 1926 les Lettres à Jean Antoine de Juge, sieur de Fabrègues, seigneur de Montespieu, 1686-1701. Son travail sur l'historique du château de Montespieu, sans doute

de la même époque, est resté à l'état de manuscrit et est communément appelé « le livre du château ». Il est fort intéressant et s'appuie sur des documents originaux qui sont restés longtemps oubliés dans un vieux meuble à Rascas et qui ont à nouveau disparu après la vente du château. Vincent FERRAS a transcrit peut-être l'essentiel de cette étude dans son ouvrage.

Il faut attendre la fin des années 1960 et l'historien local et archivist castrais, François MAFFRE (1921-1976) pour lire une histoire de La paroisse St Jean de Navès, doyenné de Labruguière. Commencée en 1969, terminée en 1971, elle reste à l'état de manuscrit. L'étude porte sur l'ensemble de la commune et fait référence à des documents égarés comme le livre de la paroisse, rapport présenté en octobre 1925 par le curé BASTIDE à l'Archevêque d'Albi au cours d'une visite pastorale.

L'étude de François MAFFRE est reprise et augmentée par Vincent FERRAS, moine bénédictin d'En Calcat qui publie en 1984 : Navès, terre du dieu Thor. Avec Benoit Passebosc et Patrick Beziat, nous l'avions joyeusement accompagné sur les chemins de la commune. Les photos, en noir et blanc, prises alors témoignent aujourd'hui de bâtiments disparus.

C'est à ce moment-là qu'un étudiant américain, Raymond A. MENTZER, travaille sur les archives privées de la famille de Lacger, au château de Navès pour étudier les stratégies mises en place par cette famille pour faire face à la révocation de l'Edit de Nantes. Il publie aux USA (Indiana 1994) le résultat de ses recherches dans un livre, Blood and Belief (Family Survival and Confessional Identity among the Provincial Huguenot Nobility).

Au terme de cette bibliographie sommaire, il est juste de rendre hommage à toutes ces personnes qui ont tenté de braquer des projecteurs pour explorer la nuit du temps, chacun avec la technique et l'esprit de son époque. C'est grâce à eux que nous pouvons marcher modestement à leur suite.

**Alain PAUTHE**

**EURL**  
**CEDRIC TP**  
Agréé assainissement non collectif



- Travaux publics et privés
- Terrassements
- Fouilles
- Branchements  
assainissements collectifs

**Tél. : 06 71 73 98 16**  
Chemin des Crêtes - 81710 NAVÈS

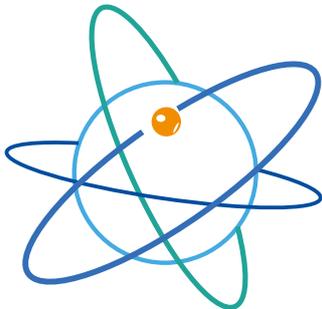
**GARAGE Mfpla**  
Agent **IVECO** &  **SOGEDEP**

---

**AUTO - POIDS LOURDS**  
**AGRICOLE - FORESTIER**  
**GRUE DE MANUTENTION**  
**HYDRAULIQUE**

---

**Montespieu - 81710 NAVÈS**  
**Tél. 05 63 37 59 34**  
**Port. 06 98 54 55 11**  
**Fax 09 70 61 01 77**



**MARTINEZ**  
**ELECTRICITÉ**  
**EURL**

- **ELECTRICITÉ / CHAUFFAGE**
- **ÉNERGIE RENOUVELABLE**
- **CLIMATISATION • SOLAIRE**

---

**TÉL : 06 09 70 57 86**

6 Font de Galeye 81710 NAVÈS  
2, rue Bonne Cambe - 81000 ALBI  
Email : [eurlmartinezelectricite@gmail.com](mailto:eurlmartinezelectricite@gmail.com)  
Site : [www.martinezelectricite.fr](http://www.martinezelectricite.fr)